Image not found or type unknown

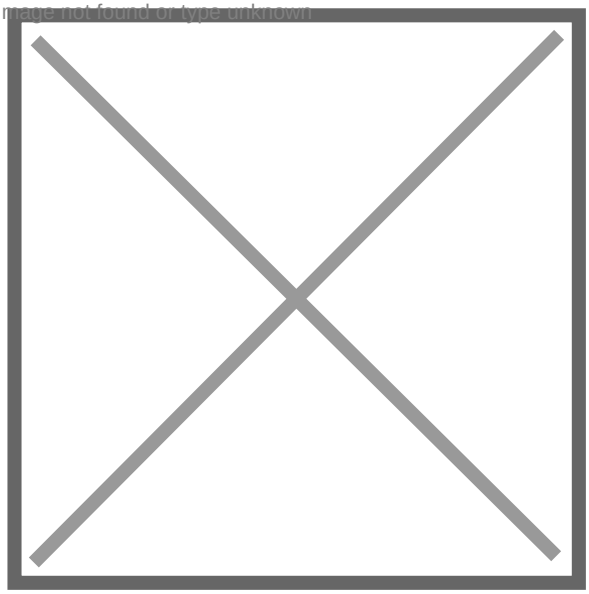

Contrat intérimaire 35h 27h effectuer

Par **mikadu57**, le **12/04/2015** à **18:08**

Bonjour je me pose la question depuis quelque semaines car ma boite d'interim me fais des contrat a la semaine ecrit noir sur blanc 35h semaine mes je n'effectue que 27h par semaine les vendredi son chaumé par l'entreprise pour la qu'elle je travail et rien n'est préciser sur le dit contrat

La boite d'interim doit elle me verser une compensation ???

Car un de mes collegue a demander a une des conseillère de l'interim et la reponce a etait direct (cela ne vous regarde pas veuillez sortir et arrêter vos questions)

Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés